

droits de la personne et, au premier abord, il peut sembler justifié pour un pays donateur d'adopter ce moyen de pression. Toutefois, vous conviendrez avec moi que nous ne pouvons remettre en question la nécessité de fournir une aide alimentaire à certains pays très démunis. Mais dans le domaine de l'aide économique, vous comprendrez quel terrible dilemme nous devons trancher en tentant de déterminer, par exemple, dans quelle mesure un projet de cimenterie ou d'irrigation répond aux besoins de la population, et dans quelle mesure il sert tout simplement les objectifs d'un gouvernement irresponsable en matière de droits de l'homme.

"Cette subtile distinction est fort difficile à faire en pratique, et je ne peux que répéter que je suis très ouvert là-dessus. Je suis disposé à envisager n'importe lequel moyen d'action disponible si l'on peut me convaincre de son efficacité.

"D'ailleurs, il est fort difficile d'entreprendre une action au niveau économique: si nous outrepassons les sanctions prévues par la communauté internationale, où allons-nous nous arrêter? Et si nous adoptons des mesures unilatérales, et qu'elles s'avèrent vaines, qu'y aurons-nous gagné? En fait, les sanctions internationales sont à nos yeux les seules mesures vraiment tangibles et efficaces que nous puissions prendre à l'encontre de régimes répressifs.

"Bien que nous recevions de nombreuses demandes d'intervention dans des cas variant en gravité et en importance pour le Canada et pour l'humanité, il nous faut nécessairement envisager les conséquences possibles de notre action pour l'avenir afin que nous puissions continuer à jouer un rôle efficace au chapitre des droits de l'homme. Il nous faut également songer

aux incidences à long terme de nos revendications, surtout lorsqu'elles font naître des espoirs que nous ne pouvons combler. Si, par nos actions, nous suscitons de trop grandes attentes chez certains dissidents, de sorte que les pressions qu'ils exercent sur leur régime deviennent intolérables, quelles garanties pouvons-nous fournir au regard de leur sécurité ou de la stabilité de leur société en cas de soulèvements populaires, comme ceux de la Hongrie, en 1956, et de la Tchécoslovaquie, en 1968? Avant d'adopter une ligne de conduite, il faut aussi considérer d'autres facteurs. Il se peut que nous ayons d'autres intérêts humanitaires (comme notre programme pour les réfugiés du Chili) que nous aimerions sauvegarder en maintenant des relations au moins cordiales avec le pays intéressé.

Conclusion

"Je vous ai fait part franchement de

nos problèmes, en ce qui concerne les droits de l'homme, et des considérations qui régissent notre attitude. Je sais que la plupart d'entre vous considèrent ce domaine comme hautement prioritaire. Néanmoins vous conviendrez que le choix d'une ligne de conduite face à ces violations est délicat et sujet à de nombreuses considérations.

"La question des droits de l'homme est l'une des plus complexes en politique étrangère parce qu'elle va au cœur de nos traditions, et qu'elle constitue, par conséquent, un défi potentiel pour d'autres sociétés dont les traditions peuvent différer fondamentalement des nôtres.

"Même s'il importe de faire preuve de prudence et de mesure, le Canada continuera à appuyer la cause des droits de l'homme, au niveau international, dans l'espoir légitime que nous pourrions éventuellement améliorer les conditions imposées à l'homme.

Nouvelles brèves

■ Le ministre de la Défense a annoncé que les Forces canadiennes vont embaucher 9 000 étudiants cet été dans le cadre du Programme fédéral d'emplois et d'activités d'été pour étudiants, programme qui consacrera 65,9 millions \$ à cette fin. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration y affectera pour sa part 45,9 millions \$.

■ Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique distribue une brochure qui s'intitule *Que doit-on apprendre à nos enfants?* Ce livre indique les objectifs à atteindre en 13 disciplines, y compris les langues, les mathématiques et les sciences. À l'aide de ces objectifs, des programmes d'évaluation d'apprentissage sont en préparation, et les résultats seront utilisés pour élaborer de nouveaux programmes d'études et inspirer des changements dans les programmes de formation des maîtres.

■ Le 32^e congrès des relations industrielles, organisé par le Département des relations industrielles de l'Université Laval, se tiendra les 18 et 19 avril prochains, au Château Frontenac, à Québec. Le thème: "Au-delà de la négociation collective...la participation?"

■ Le ministre des Transport, M. Otto Lang, a déposé en Chambre un projet de loi visant à éclaircir certains articles de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles. Les modifications prévues exigeront que les fabricants prennent de plus grandes mesures pour retrouver et informer les propriétaires de véhicules défectueux; elles imposeront des amendes plus sévères dans les cas où des avis de défauts ne seront pas donnés; elles permettront finalement d'exempter de la Loi certains véhicules afin de favoriser le développement de véhicules passagers qui dépensent peu d'énergie.

■ D'après une enquête de la Banque Union, de Suisse, sur les salaires et les prix dans les grandes villes du monde, Montréal se classe au sixième rang pour le pouvoir d'achat des gens obligés de gagner leur vie, soit après San Francisco, Chicago, Los Angeles, New York et Toronto. Mais la métropole du Québec et du Canada se classe avant Genève, Amsterdam, Zurich, Copenhague, Londres, Paris, Madrid, Tokyo et Tel Aviv. En donnant un pouvoir d'achat de 100 à Zurich, on obtient un indice de 139 pour San Francisco; 119 pour New York; 107 pour Montréal; 73 pour Londres; 61 pour Paris, et 34 pour Tel Aviv.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.